

**AUTORISATION PARENTALE
(ANNEXE 6)**

NOM DE L'ASSOCIATION OU DU CLUB : GDL ORGANISATION

ADRESSE : 38, impasse de l'église, 74410 SAINT-JORIOZ

**NOM DE LA MANIFESTATION : CROSS DU LAUDON
(non chronométré pour catégories éveil et poussins)**

DATE DE LA MANIFESTATION : 24 NOVEMBRE 2024

A remplir obligatoirement pour les mineurs

Je, soussigné (e), [Nom, Prénom].....

Père, mère, tuteur [rayer les mentions inutiles],

Autorise l'enfant [Nom, Prénom].....

à participer à la manifestation visée ci-dessus.

Fait le..... Signature :

Attention : Suite à la nouvelle réglementation de la FFA et pour permettre à un maximum d'enfants de courir, les cross éveil et poussins ne seront pas chronométrés. Il n'y a donc plus besoin de certificat médical pour ces deux animations, l'autorisation parentale reste obligatoire. Chaque enfant recevra une médaille à l'arrivée.